

États financiers de

PARLONS SCIENCES

et rapport des auditeurs indépendants sur ces états

Exercice clos le 31 août 2022



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.
140, rue Fullerton, bureau 1400
London (Ontario) N6A 5P2
Canada
Téléphone 519-672-4880
Télécopieur 519-672-5684

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux administrateurs de Parlons sciences

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Parlons sciences (« l'entité »), qui comprennent :

- l'état de la situation financière au 31 août 2022;
- l'état des résultats pour l'exercice clos à cette date;
- l'état de l'évolution de l'actif net pour l'exercice clos à cette date;
- l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables;

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 31 août 2022, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport des auditeurs.

Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport des auditeurs sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport des auditeurs. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;



Page 4

- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

KPMG A.M.L. / S.E.N.C.R.L.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

London, Canada

Le 14 décembre 2022

PARLONS SCIENCES

État de la situation financière

Au 31 août 2022, avec informations comparatives pour 2021

	2022	2021
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie	1 328 926 \$	4 669 322 \$
Débiteurs	548 997	346 167
TVH à recevoir	60 588	52 576
Charges payées d'avance	290 587	177 273
Tranche des placements échéant à moins de un an (note 2)	4 460 510	1 827 263
	<u>6 689 608</u>	<u>7 072 601</u>
Matériel et actifs technologiques (note 3)	95 836	100 383
Placements à long terme (note 2)	1 385 409	1 672 737
	<u>8 170 853 \$</u>	<u>8 845 721 \$</u>

Passif, apports reportés et actif net

Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer (note 4)	655 348 \$	697 870 \$
Apports reportés (note 5)	5 789 436	6 496 285
	<u>6 444 784</u>	<u>7 194 155</u>
Apports en capital reportés (note 5)	95 836	96 660
Apports reportés affectés aux charges de périodes futures (note 5)	101 124	55 205
	<u>6 641 744</u>	<u>7 346 020</u>
Actif net		
Investi en matériel et en actifs technologiques (note 6)	–	3 723
Non affecté	1 529 109	1 495 978
	<u>1 529 109</u>	<u>1 499 701</u>
Engagements (note 7)		
	<u>8 170 853 \$</u>	<u>8 845 721 \$</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Au nom du conseil,

_____, administrateur _____, administrateur

PARLONS SCIENCES

État des résultats

Exercice clos le 31 août 2022, avec informations comparatives pour 2021

	2022	2021
Produits		
Gouvernement fédéral et organismes fédéraux	7 033 680 \$	4 719 025 \$
Entreprises	2 003 570	2 376 210
Particuliers et fondations	1 827 702	1 362 462
Intérêts et autres produits	305 914	199 098
Gouvernements provinciaux	126 727	388 670
	<u>11 297 593</u>	<u>9 045 465</u>
Charges liées aux programmes, à l'élaboration de produits et à la prestation (note 8)		
Salaires et avantages	7 155 096	5 870 815
Élaboration de programmes et prestation	2 302 611	1 147 535
Formation, perfectionnement et congrès	111 993	161 907
Commercialisation et communication	483 978	530 063
Occupation	180 781	192 789
Systèmes d'information et technologies	508 720	446 390
	<u>10 743 179</u>	<u>8 349 499</u>
Charges générales et administratives		
Salaires et avantages	276 696	179 019
Frais administratifs généraux	177 966	143 581
Amortissement du matériel et des actifs technologiques	70 344	51 451
	<u>525 006</u>	<u>374 051</u>
	<u>11 268 185</u>	<u>8 723 550</u>
Excédent des produits par rapport aux charges	<u>29 408 \$</u>	<u>321 915 \$</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

PARLONS SCIENCES

État de l'évolution de l'actif net

Exercice clos le 31 août 2022, avec informations comparatives pour 2021

	Investissement en matériel et en actifs technologiques (note 6)	Non affecté	2022 Total	2021 Total
Actif net à l'ouverture de l'exercice	3 723 \$	1 495 978 \$	1 499 701 \$	1 177 786 \$
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(3 723)	33 131	29 408	321 915
Actif net à la clôture de l'exercice	– \$	1 529 109 \$	1 529 109 \$	1 499 701 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

PARLONS SCIENCES

État des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 août 2022, avec informations comparatives pour 2021

	2022	2021
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :		
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Excédent des produits par rapport aux charges	29 408 \$	321 915 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie :		
Amortissement des apports reportés	(10 503 771)	(8 330 725)
Amortissement des apports en capital reportés	(66 621)	(47 378)
Amortissement du matériel et des actifs technologiques	70 344	51 451
Variations des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation	(366 678)	226 763
	(10 837 318)	(7 777 974)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Apports en capital reportés reçus	65 797	80 513
Apports reportés reçus	9 842 841	9 002 808
	9 908 638	9 083 321
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Acquisition de matériel et d'actifs technologiques	(65 797)	(74 828)
Placements, montant net	(2 345 919)	3 200 000
	(2 411 716)	3 125 172
Augmentation (diminution) de la trésorerie	(3 340 396)	4 430 519
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	4 669 322	238 803
Trésorerie à la clôture de l'exercice	1 328 926 \$	4 669 322 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

PARLONS SCIENCES

Notes afférentes aux états financiers
Exercice clos le 31 août 2022

Parlons sciences (l'« organisme ») est un organisme de bienfaisance national voué à améliorer la culture scientifique en faisant preuve de leadership et grâce à des programmes éducatifs innovateurs, à la recherche et à des activités de promotion. L'organisme a été constitué sans capital-actions. L'organisme est un organisme de bienfaisance enregistré et il est classé en tant qu'œuvre de bienfaisance au sens de l'alinéa 149.1(1)b) de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada).

L'organisme aide les enfants et les jeunes à se réaliser et à se préparer pour une carrière et pour leur rôle de citoyen dans un monde qui évolue rapidement en les encourageant dans leur apprentissage des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques (« STIM ») et en renforçant leur motivation à l'égard de cet apprentissage.

L'organisme propose une série de programmes, de services et de ressources à l'intention des jeunes pour les aider à adopter une attitude positive et à développer des compétences essentielles, ainsi que pour les sensibiliser aux perspectives de carrière. De plus, les outils proposés par l'organisme visent à favoriser la collaboration entre les acteurs des domaines des STIM et les intervenants du milieu de l'éducation pour le développement des jeunes et le renforcement de l'apprentissage.

La méthode unique appliquée par l'organisme permet d'aller à la rencontre de différents groupes, qui comprennent les enfants, les élèves, les éducateurs et les enseignants des milieux préscolaire, primaire et secondaire ainsi que les bénévoles du domaine de l'éducation postsecondaire et des secteurs d'activités visés par les STIM. L'organisme reçoit l'appui d'universités, de collèges, de gouvernements, de professionnels, de fondations et de particuliers.

1. Principales méthodes comptables

Les états financiers ont été établis conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif contenues dans la Partie III du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité*. Les principales méthodes comptables sont présentées ci-après :

a) Comptabilisation des produits

L'organisme applique la méthode du report aux fins de la comptabilisation des apports.

L'organisme collecte à l'avance les fonds nécessaires au fonctionnement de ses programmes. Par conséquent, la trésorerie et les placements fluctuent en fonction du solde des apports reportés constaté dans l'état de la situation financière.

Le financement lié à l'exploitation est comptabilisé à titre de produits dans la période à laquelle il se rattache. Le financement approuvé pour l'exercice courant mais non reçu à la fin d'une période comptable est inscrit au bilan. Lorsqu'une partie du financement lié à l'exploitation ayant été reçu a trait à une charge d'une période future, elle est reportée et comptabilisée en produits de l'exercice où sont engagées les charges connexes.

PARLONS SCIENCES

Notes afférentes aux états financiers (suite)
Exercice clos le 31 août 2022

1. Principales méthodes comptables (suite)

a) Comptabilisation des produits (suite)

Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et si sa réception est raisonnablement assurée. Les apports promis ne sont comptabilisés que lorsqu'ils sont reçus par l'organisme.

Les produits tirés de la prestation de services, y compris les produits découlant de la consultation et des redevances, et les intérêts créditeurs sont comptabilisés à mesure qu'ils sont gagnés.

L'organisme maintient en tout temps une réserve afin d'atténuer les interruptions imprévues des activités.

b) Matériel et actifs technologiques

Le matériel et les actifs technologiques sont comptabilisés au coût. Les apports de matériel sont comptabilisés à leur juste valeur à la date de l'apport. Les frais de réparation et d'entretien sont passés en charges. Les améliorations qui prolongent la durée de vie estimative d'une immobilisation sont comptabilisées à l'actif. L'amortissement se calcule comme suit.

Actif	Méthode	Taux
Mobilier et agencements	Amortissement dégressif	20 %
Matériel informatique et logiciels	Amortissement linéaire	3 ans

c) Apports de services

Les bénévoles consacrent de nombreuses heures par année à aider l'organisme à assurer la prestation de ses services. Par l'intermédiaire de nos partenaires du milieu postsecondaire, Parlons Sciences bénéficie également de l'utilisation d'espaces de bureau, d'installations et d'équipement. Les apports en nature des travailleurs bénévoles et des partenaires sont essentiels pour permettre à Parlons Sciences d'organiser des activités de sensibilisation. En raison de la difficulté que pose la détermination de la juste valeur, des apports de services, et de l'utilisation d'espaces de bureau, d'installations et d'équipement, ceux-ci ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

PARLONS SCIENCES

Notes afférentes aux états financiers (suite)
Exercice clos le 31 août 2022

1. Principales méthodes comptables (suite)

d) Utilisation d'estimations

L'établissement d'états financiers conformément aux normes comptables pour les organismes sans but lucratif du Canada, exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs, sur les informations fournies au sujet des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges de l'exercice.

Les éléments importants donnant lieu à de telles estimations et hypothèses sont notamment la valeur comptable du matériel et des actifs technologiques, ainsi que les provisions pour moins-value des créances. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Ces estimations sont révisées périodiquement et, lorsque des ajustements s'imposent, ces derniers sont comptabilisés dans l'état des résultats de l'exercice au cours duquel il en est pris connaissance ou ils sont révisés.

e) Instruments financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés à leur juste valeur au moment de la comptabilisation initiale. Les instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif sont ultérieurement évalués à la juste valeur. Tous les autres instruments financiers sont ultérieurement comptabilisés au coût ou au coût après amortissement, sauf si la direction a choisi de comptabiliser les instruments à la juste valeur. L'organisme n'a pas choisi de comptabiliser ces instruments financiers à leur juste valeur.

Les coûts de transaction engagés dans le cadre de l'acquisition d'instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur sont imputés aux résultats à mesure qu'ils sont engagés. Tous les autres instruments financiers sont ajustés en fonction des coûts de transaction engagés au moment de l'acquisition et des frais de financement, lesquels sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Les actifs financiers font l'objet d'un test de dépréciation tous les ans à la clôture de l'exercice s'il existe des indications de dépréciation. S'il existe une indication de dépréciation, l'organisme détermine s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs au titre de l'actif financier. S'il y a eu un changement défavorable important dans les flux de trésorerie attendus, l'organisme ramène la valeur comptable de l'actif financier au plus élevé des montants suivants : la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus, le prix qu'il pourrait obtenir de la vente de l'actif financier ou la valeur de réalisation que l'organisme s'attend à obtenir de tout bien affecté en garantie du remboursement de l'actif financier. Si des faits et circonstances s'inversent au cours d'une période ultérieure, une moins-value doit faire l'objet d'une reprise dans la mesure de l'amélioration, la valeur comptable ne devant pas être supérieure à la valeur comptable initiale.

PARLONS SCIENCES

Notes afférentes aux états financiers (suite)
Exercice clos le 31 août 2022

1. Principales méthodes comptables (suite)

f) Coûts de développement interne et actifs de contenu numérique

Les coûts de développement interne comprennent les coûts directs liés à l'élaboration à l'interne de programmes, de systèmes et d'actifs de contenu numérique reconnus pour aider les programmes éducatifs des divers niveaux d'étudiants et d'éducateurs. Les coûts de développement ont été comptabilisés en charges à mesure qu'ils ont été engagés. Par conséquent, nos actifs de contenu numérique et notre propriété intellectuelle des sites Web, bien qu'essentiels à la stratégie globale de l'organisation, ne sont pas reflétés dans les états financiers.

2. Placements

	2022	2021
Placements	5 845 919 \$	3 500 000 \$
Moins la tranche des placements échéant à moins de un an	4 460 510	1 827 263
	1 385 409 \$	1 672 737 \$

Les placements consistent en des certificats de placement à court terme remboursables qui portent intérêt à des taux allant de 3,10 % à 3,15 % avec des échéances qui s'échelonnent sur une période allant du 16 septembre 2022 au 16 août 2023. La tranche des placements échéant à moins de un an représente les montants que l'organisme prévoit affecter aux dépenses qu'il entend effectuer au cours du prochain exercice. Les placements à long terme représentent les montants qui seront dépensés après le 31 août 2023.

3. Matériel et actifs technologiques

			2022	2021
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Mobilier et agencements	95 290 \$	95 290 \$	– \$	10 249 \$
Matériel informatique et logiciels	606 136	510 300	95 836	90 134
	701 426 \$	605 590 \$	95 836 \$	100 383 \$

PARLONS SCIENCES

Notes afférentes aux états financiers (suite)
Exercice clos le 31 août 2022

4. Crédoiteurs et charges à payer

Les crédoiteurs et charges à payer comprennent un montant de 55 596 \$ (55 100 \$ en 2021) au titre des sommes à remettre à l'État, englobant les montants à payer au titre des cotisations salariales. Tous les montants sont à court terme.

5. Apports reportés

a) Apports reportés liés à des charges de périodes futures

Les apports reportés représentent les fonds collectés affectés aux charges de périodes futures. Suivant les contrats de financement, les sommes reportées devraient être dépensées sur des périodes de un an à trois ans. Les apports reportés ont été placés comme il est souligné à la note 2.

b) Apports en capital reportés

Les apports affectés à l'achat de matériel et d'actifs technologiques sont reportés et amortis par imputation aux résultats, à un taux correspondant au taux d'amortissement du matériel et des actifs technologiques connexes.

6. Investissement en matériel et en actifs technologiques

a) L'investissement en matériel se résume comme suit :

	2022	2021
Matériel et actifs technologiques	95 836 \$	100 383 \$
Moins les apports en capital reportés	(95 836)	(96 660)
	<u>– \$</u>	<u>3 723 \$</u>

PARLONS SCIENCES

Notes afférentes aux états financiers (suite)
Exercice clos le 31 août 2022

6. Investissement en matériel et en actifs technologiques (suite)

b) La variation de l'investissement en matériel et en actifs technologiques est la suivante :

	2022	2021
Insuffisance des produits par rapport aux charges		
Amortissement des apports en capital reportés	66 621 \$	47 378 \$
Amortissement du matériel et des actifs technologiques	(70 344)	(51 451)
	(3 723)	(4 073)
Variation nette de l'investissement en matériel et en actifs technologiques		
Acquisition de matériel et d'actifs technologiques	65 797	74 828
Apports en capital reportés reçus	(65 797)	(80 513)
	–	(5 685)
Variation de l'investissement en matériel et en actifs technologiques	(3 723) \$	(9 758) \$

7. Engagements

L'organisme loue des locaux dans des immeubles pour son siège social, à London, en Ontario, et pour ses activités régionales, à Terre-Neuve et en Alberta. Le tableau suivant présente les paiements exigibles au titre des contrats de location pour la durée résiduelle.

2023	173 072 \$
2024	66 003
	239 075 \$

8. Répartition des charges

Les charges de 246 449 \$ (224 974 \$ en 2021) engagées pour les équipes fonctionnelles afin d'apporter un soutien direct aux programmes au cours de l'exercice sont réparties directement entre les charges liées aux programmes, à l'élaboration de produits et à la prestation en fonction des heures attribuées au personnel et de la consommation d'autres ressources.

PARLONS SCIENCES

Notes afférentes aux états financiers (suite)
Exercice clos le 31 août 2022

9. Risques financiers et concentration du risque

a) Risque de taux d'intérêt

L'organisme réduit l'exposition au risque de taux d'intérêt au moyen d'instruments financiers à taux fixe. La note 2 comporte de plus amples renseignements sur les placements à taux fixe. Il n'y a eu aucun changement important de l'exposition à ce risque par rapport à 2021.

b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme ne soit pas en mesure d'honorer ses engagements en temps opportun ou à un coût raisonnable. L'organisme gère son risque de liquidité en surveillant ses besoins sur le plan du fonctionnement. L'organisme prépare des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de faire en sorte de disposer des fonds suffisants pour honorer ses engagements. Il n'y a eu aucun changement de l'exposition à ce risque par rapport à 2021.

c) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie manque à ses obligations contractuelles et entraîne de ce fait une perte financière. L'organisme est exposé au risque de crédit relativement aux débiteurs. L'organisme évalue les débiteurs de façon continue et constitue une provision pour créances douteuses à l'égard de tous les montants qui ne sont pas recouvrables.

d) Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la valeur d'un instrument fluctue à la suite de variations des prix de marché, que ce soit en raison de facteurs spécifiques à un placement individuel, à son émission ou à tout autre facteur ayant une incidence sur tous les instruments négociés sur un marché. L'organisme gère le risque de marché grâce à la constitution d'un portefeuille diversifié. Tous les instruments financiers de l'organisme sont comptabilisés à la juste valeur et les modifications à la juste valeur sont comptabilisées dans l'état des produits et des charges. Il n'y a eu aucune modification à l'exposition au risque par rapport à 2021.